

Nouveau Lycée Clermont (NLAC) : des inquiétudes et des suppressions de postes injustifiées

Une réunion en visio s'est tenue vendredi 5/03/2021 en présence des SG , DRH, DPE et des représentants des personnels des deux LP concernés Camille Claudel et Marie Curie. Lors de cette réunion des réponses ont été apportées sur certains points aux collègues enseignants et non enseignants suite aux interventions et questions des représentants de la FSU.

Il a bien été confirmé que le nouveau lycée va accueillir 1000 élèves (1200 élèves environ aujourd'hui dans les 2 établissements) soit une perte de 20% des effectifs, ce que nous déplorons.

L'ensemble des formations et des diplômes délivrés jusqu'à présent le seront dans ce nouveau lycée mais avec une perte d'élèves. Nous actons positivement la création de 2 nouveaux BTS offrant des perspectives de poursuite d'études aux lycéens professionnels. Mais qui seront les personnels amenés à enseigner dans ces nouvelles formations ?

Si les personnels ont bien notés qu'ils ne devront pas effectuer de mutation pour intégrer le nouvel établissement mais glisseront naturellement vers lui, nous déplorons néanmoins plusieurs suppressions de postes dès cette année 2021 avec des mesures de carte scolaire, par exemple, un poste en EPS, un en PSE, un poste de CPE, un poste de professeur documentaliste à terme dès un départ en retraite, etc.

Nous prenons acte de votre décision de rattacher administrativement automatiquement les collègues TZR des 2 établissements dans le NLAC ce qui constitue une sécurité pour eux.

Par contre les représentants des personnels n'ont pas obtenu de réponse au sujet de la carte des formations, du calibrage par nombre d'élèves dans les sections, de l'absence d'internat sur site pour l'ouverture du lycée en septembre 2022 (accueil prévu de 250 élèves internes environ), sans aucune information sur un calendrier de construction de cet internat indispensable.

Nous appuyons donc la demande des personnels de ces établissements de rencontrer au plus vite les représentants du conseil régional AURA afin d'obtenir des réponses à ces questions essentielles.